

**Zeitschrift:** Matières

**Herausgeber:** École polytechnique fédérale de Lausanne, Institut d'architecture et de la ville

**Band:** 2 (1998)

**Artikel:** Un chantier exprémental sur les hauts de Morges

**Autor:** Marchand, Bruno / Fähndrich, Colette

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-984571>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

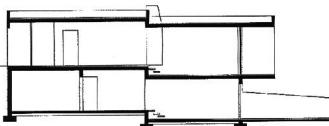
**Download PDF:** 25.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Reportage

### Un chantier expérimental sur les hauts de Morges

Bruno Marchand, Colette Fähndrich



Coupe transversale

<sup>1</sup> La villa a été publiée à plusieurs reprises. Cf. «Villa d'un ingénieur à Morges, Vaud», *Architecture, Formes et Fonctions* n°6, 1959, pp. 162-163 et «Villa à Morges» (sic), *l'Architecture d'aujourd'hui* n°86, 1959, p. 27.

<sup>2</sup> Jean Serex (1921), fils de Charles-Paul, ancien syndic de Morges, député et architecte, fait ses études à l'école des Beaux-Arts de Lille de 1937 à 1939. Il vient en Suisse en 1939 où, après avoir obtenu le diplôme de dessinateur-architecte, il suit les cours de Jean Tschumi à l'EPUL. En 1952 il reçoit le diplôme d'architecte de l'Etat de Vaud et l'année suivante il ouvre son propre bureau à Morges. Cf. *Jean Serex architecte SIA, 40 ans d'architecture à Morges*, 1993.

<sup>3</sup> Stramax, d'après son inventeur Max Stramm, représenté par l'entreprise Haupt à Bâle, aujourd'hui Bucher & Zordan à Lonay. Le système, qui représentait un progrès à l'époque, n'a pas su s'imposer face au développement de nouveaux systèmes comme le chauffage par le sol.

<sup>4</sup> L'Unité d'Enseignement B *Critique architecturale* est dispensée par l'Institut de Théorie et d'Histoire de l'Architecture et dirigée par Jacques Lucan et Bruno Marchand.

<sup>5</sup> Les deux albums ont été constitués patiemment par M. Rinderknecht. Nous remercions la famille Villars, propriétaire actuelle de la villa, de nous les avoir mis à disposition et de nous avoir accueilli à plusieurs reprises. Nous tenons aussi à remercier M. Serex et M. Rinderknecht ainsi que M. Oberegger et M. Birbaum, anciens collaborateurs du bureau Serex, de leur disponibilité.

Plan du rez-de-chaussée

Les villas des années cinquante sont souvent représentatives des changements qui s'opèrent, après la guerre, dans la pensée architecturale. Le fonctionnalisme est progressivement remis en question au profit de l'expression des réalités tactiles et de la recherche du degré émotionnel que procurent la fluidité visuelle des espaces, les effets de lumière et la chaleur des textures et des matériaux.

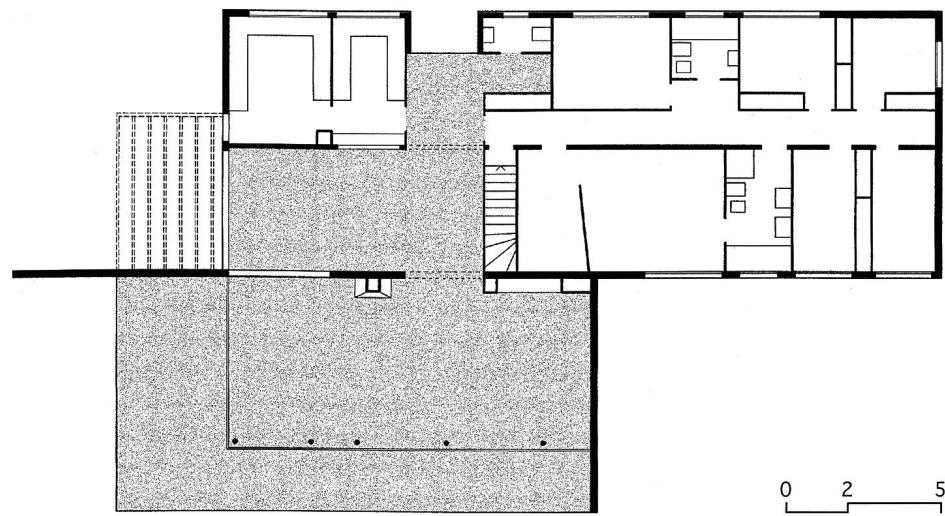
Alois Rinderknecht, jeune ingénieur civil suisse-allemand, décide au milieu des années cinquante de construire sa villa sur un terrain situé sur les hauts de Morges<sup>1</sup>. La vue panoramique sur le lac Léman et la Savoie pourra ainsi servir de toile de fond aux multiples réceptions mondaines qu'il organise pour la promotion de sa vie professionnelle. Le mandat est confié à l'architecte Jean Serex<sup>2</sup>. Les deux hommes partagent un même enthousiasme pour la modernité et, tout naturellement, collaborent de façon étroite à l'élaboration du projet et au suivi de son exécution.

Le chantier commence en automne 1956. Deux volumes juxtaposés et décalés qualifient, par des expressions différenciées, les sphères collectives et privées de la villa. La massivité des espaces des chambres contraste avec le sentiment étrange d'apesanteur du séjour où, pour dégager au maximum la transparence et la vue sur le paysage, le système porteur est réduit à quatre frêles colonnes (diamètre 12 cm) en métal, rem-

plies de béton. Cet intérêt pour l'expérimentation technique s'accompagne, de la part du maître d'ouvrage, d'une attitude positive face aux progrès technologiques, la villa étant équipée d'un nouveau chauffage à rayonnement par plafond, Stramax<sup>3</sup> et de vitres Thermopan doubles renfermant un gaz isolant. Le confort intérieur est encore intensifié par l'emploi d'une multitude de matériaux: parois murales en bois des îles, claustra en bois précieux, glaces sécurit, vitrages aluminium, sol en marbre blanc de Carrare, cheminée en granit du Tessin.

Le chantier s'achève durant l'été 1957. La famille Rinderknecht s'installe sans que jamais un permis d'habiter ne soit délivré. Manifestement cette maison se moque trop des règles établies par les autorités (pas de garde-corps au balcon pour ne pas entraver la vue, toit plat contraire aux quatre pans figurant sur la mise à l'enquête) pour en obtenir la bénédiction.

La villa Rinderknecht a fait partie des objets analysés durant le semestre d'hiver 97/98 dans le cadre de l'Unité d'Enseignement B *Critique architecturale* portant sur les villas des années cinquante et soixante en Suisse romande<sup>4</sup>. Le but de ce reportage est d'illustrer le récit du chantier par des images issues de deux albums photographiques<sup>5</sup> qui attestent de l'attention accordée à la recherche d'ambiances variées et d'effets plastiques contrastés.





16 octobre 1956. Démarrage du chantier. Le trax entame les travaux de terrassement sur fond de vignes.

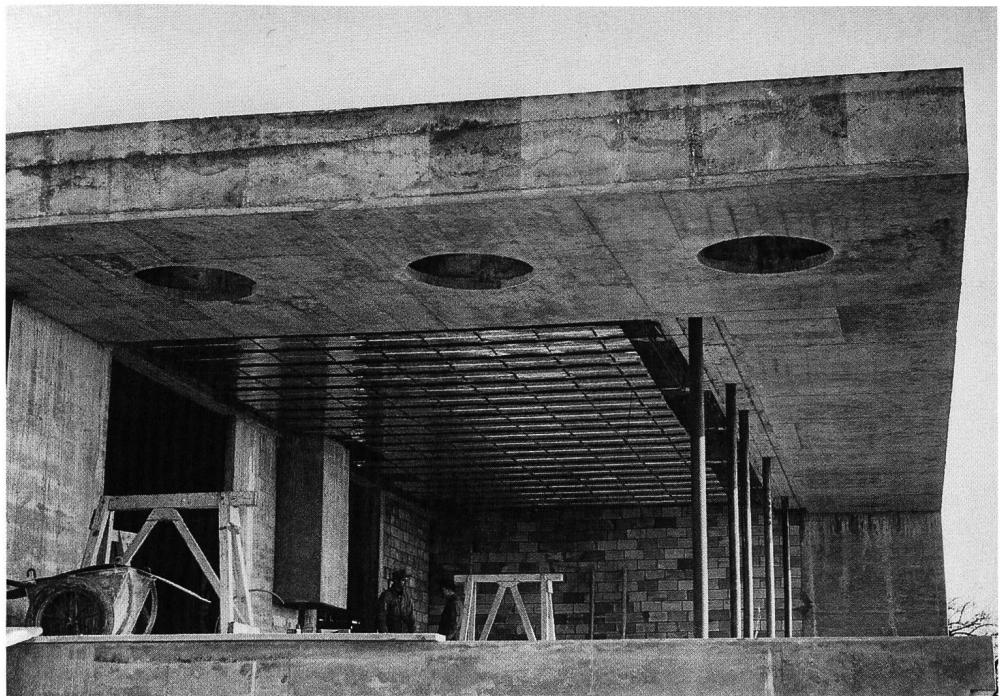
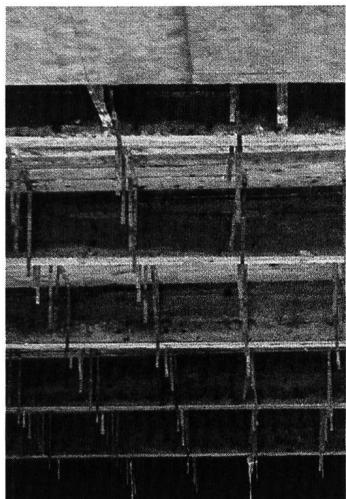


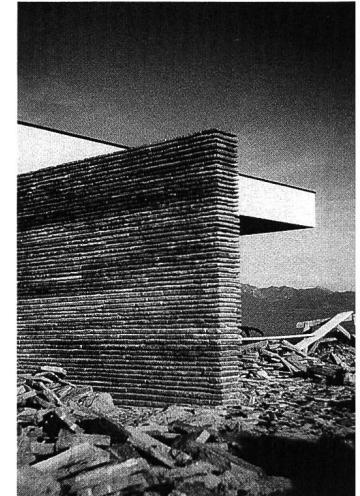
30 novembre 1956. Les murs de brique du sous-sol sont montés, la dalle du rez-de-chaussée est coulée et le coffrage pour la dalle de toiture est en place.

11 janvier 1957. Un mois après le "bouquet" (13 décembre 1956) la dalle de toiture est décoffrée et les étais enlevés. L'effet plastique est saisissant: la masse du béton en porte-à-faux semble flotter dans un état d'apesanteur accentué par la minceur des points porteurs.

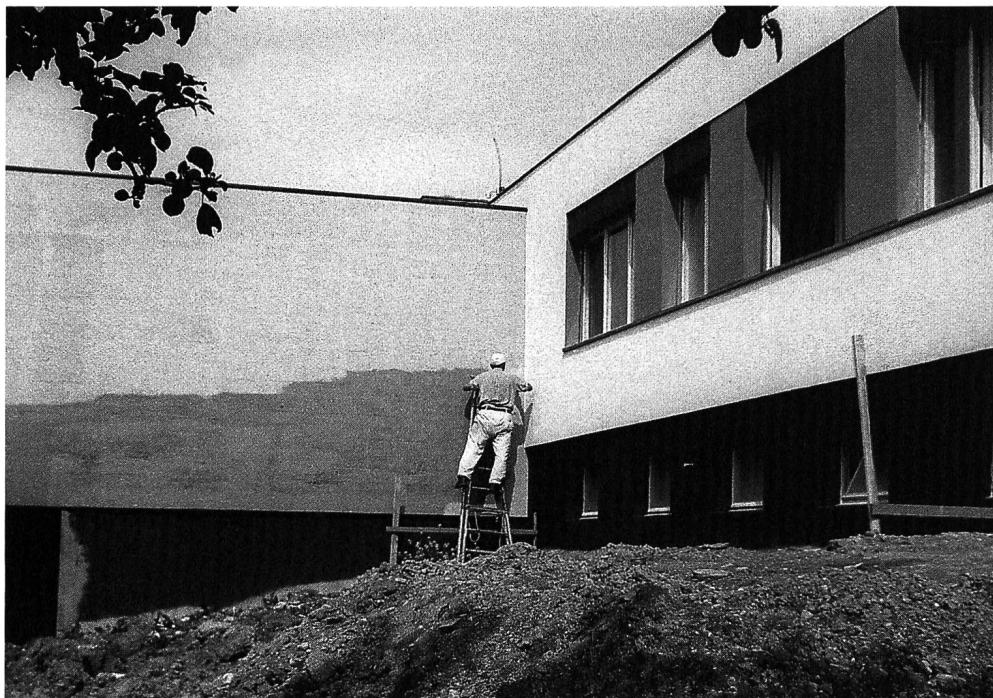


25 janvier 1957. Le chauffage par rayonnement système «Stramax» est incorporé dans la dalle de toiture. Le système est constitué de serpentins suspendus au-dessous d'une feuille d'aluminium réfléchissant la chaleur vers le bas (au travers du faux-plafond gypse).



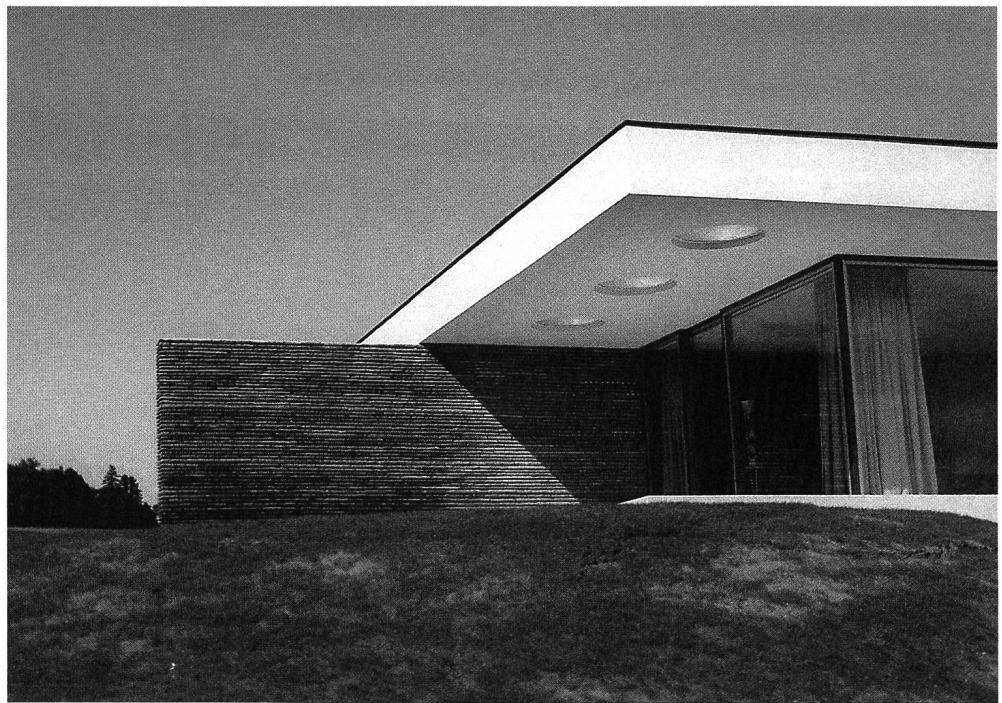


4 juin 1957. Montage du mur en pierre naturelle – granit du Tessin – qui intègre la cheminée tout en se dépliant en longueur, créant une relation entre l'intérieur et l'extérieur.



30 juillet 1957. Point de rencontre entre les deux volumes. La massivité des murs est le prétexte à des essais de couleurs que la photo en noir-blanc ne peut pas transcrire.

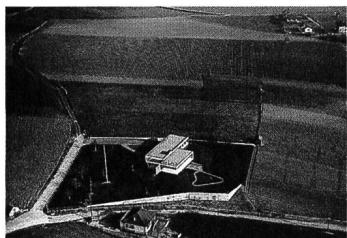
19 août 1957

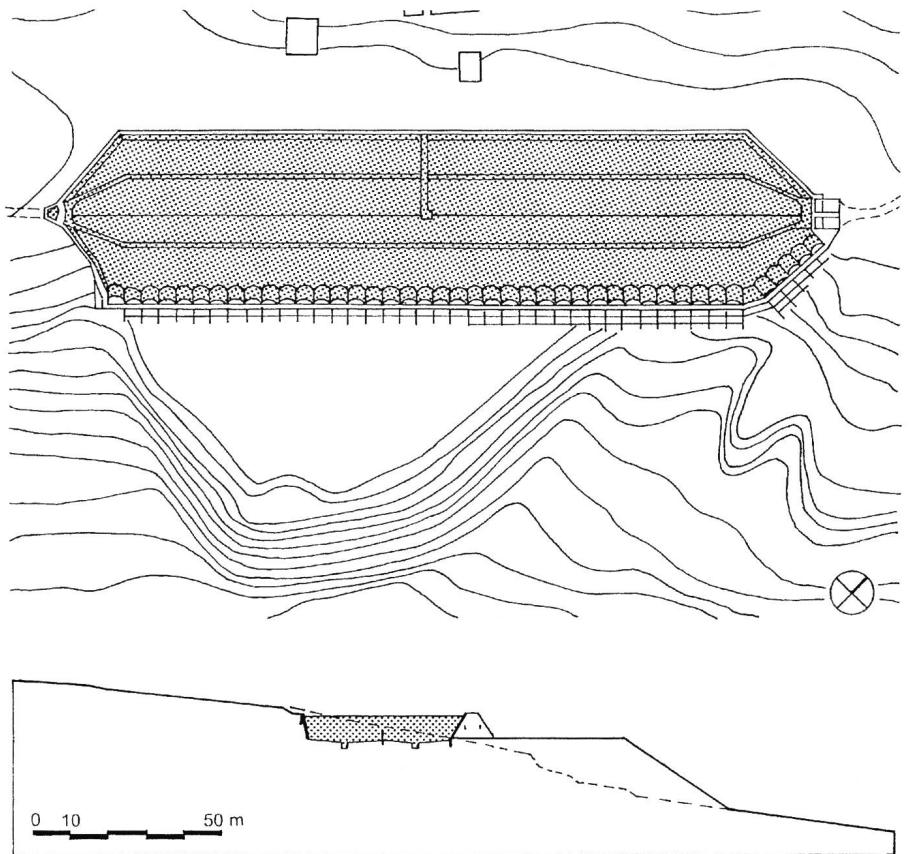


19 août 1957



Vue d'avion en octobre 1957

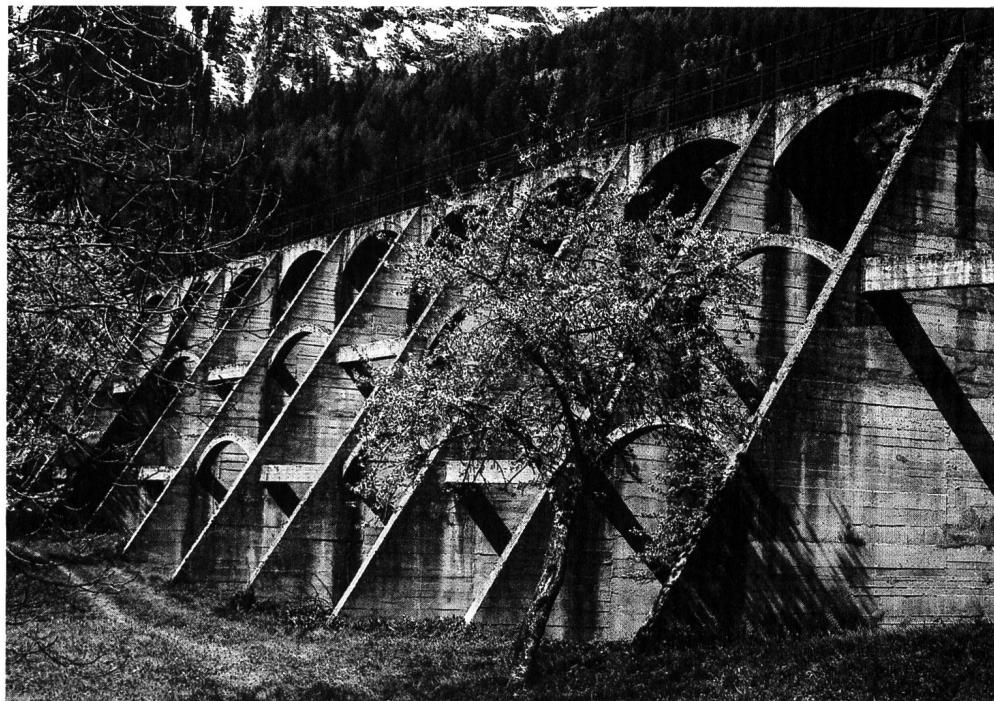




Plan de situation et coupe transversale du bassin de compensation.

Le choix de l'emplacement des Marécottes pour implanter un bassin de compensation, entre les deux paliers de production de Châtelard (altitude 1120 m) et de Vernayaz (altitude 456 m), s'explique avant tout par sa situation intermédiaire (1100 m), qui correspondait de façon idéale à la pente d'une galerie à écoulement libre (2,2 %) et ménageait une chute optimale vers la plaine. L'implantation proprement dite fut réalisée en creusant dans le terrain. Le volume excavé a ensuite été utilisé comme remblais en aval du barrage. Il en résulte un important replat, qui participe à la mise en scène de l'ouvrage en tant que repère dans le paysage. Des raisons purement parcellaires expliqueraient que ce remblais ne s'étende pas sur toute la longueur du barrage.

(Dessins réalisés à partir de l'étude citée en note 1)



Vue du barrage des Marécottes avant sa rénovation, intervenue en 1990 et 1991. (Doc. Archives CFF).